

Jeunes isolés migrants :

la maltraitance d'adolescents érigée en système

Ils font partie de ces jeunes que faute de terme approprié on appelle parfois « mijeurs », ils viennent du Mali, de Guinée, de Côte d'Ivoire, du Soudan ... Ils logeaient à la Maison des mineurs (MDM), ils en ont été délogés par les forces de police au matin du 16 avril 2018. Une opération menée à la demande de la préfecture du Finistère. Le bâtiment, inoccupé, appartient à BMH (Brest métropole habitat.) Certes, la MDM était un squat. Mais au moins ils avaient un toit...

Comment peut-on être « mijeur » ?

A, Y, M, B,O, L, R, ... font partie des 40 à 50 jeunes migrants isolés dont la minorité n'a pas été reconnue (*voir encadré*) au cours des derniers mois, et qui ont dû quitter les hôtels brestois où ils étaient mis à l'abri. Si leur minorité est contestée, souvent par le Procureur, leur majorité n'est pas avérée : d'après leurs papiers ils sont mineurs. On les appelle parfois « mijeurs », par facilité : ni mineurs ni majeurs devant la loi, ils ne bénéficient ni des droits des uns, ni de ceux des autres.

Ces jeunes ont déposé un recours devant le juge des enfants, qui peut encore reconnaître leur minorité et rétablir leurs droits à une prise en charge au titre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ne serait-ce qu'au bénéfice du doute qui, selon la loi, doit bénéficier au jeune. Cela s'est fait à de nombreuses reprises au cours des deux dernières années.

En attendant que ce recours aboutisse, des associations et collectifs les aident. Certains d'entre eux (16 à ce jour) ont pu être hébergés dans des appartements loués (*grâce à l'appui financier de fondations et de collectivités territoriales, dont la ville de Brest et le conseil départemental*) par l'association SOLAMI, qui n'a pas les moyens de faire plus. Une quinzaine d'autres bénéficie de réseaux d'hébergements chez des particuliers que l'association ADJIM (Accompagnement des jeunes isolés migrants) sollicite ou met en place. Reste ceux, entre 10 et 15 ces derniers mois, qui n'auraient eu d'autre solution que la rue si un collectif, Zéro personne à la rue (ZPALR), n'avait pas ouvert un squat. Et il y en aura bientôt d'autres (50 attendent en hôtel la décision du procureur.)

Brest exemplaire ? Grâce à qui et jusqu'à quand ?

On peut être opposé aux squats. Mais peut-on sciemment, près de chez nous, abandonner à leur sort des adolescents, encore des enfants, sans abri et sans famille pour les protéger, dès lors qu'ils ne sont pas reconnus mineurs ?

Depuis deux ans, la mobilisation d'associations, de collectifs et de particuliers avait permis qu'à Brest, aucun de ces jeunes ne se soit retrouvé à la rue. C'est presque une exception en France aujourd'hui. Il n'y a pas de désordre urbain, pas de campements sauvages, pas de troubles à l'ordre public... Les seules violences engendrées par leur présence ont été perpétrées à leur rencontre : agression à la Maison des mineurs en février, expulsion du squat lundi dernier.

Cela pourra-t-il durer ? Il y a un an, la ville de Brest, puis le Conseil départemental, conscients du problème, acceptaient d'apporter un soutien financier à l'association SOLAMI pour aider à loger ces migrants en difficulté juridique, provisoire peut-on espérer. Les moyens mis en œuvre, renforcés par des appels à particuliers relayés par l'association ADJIM, n'ont rapidement pas suffi à répondre à des besoins qui augmentent régulièrement. Donc, en novembre, le collectif ZPALR a ouvert un squat où il a mis à l'abri tous les « mijeurs » pour lesquels il n'y avait plus d'autre solution d'hébergement : la « maison des Mineurs », avec laquelle des habitants et associations du quartier de Saint-Marc avaient commencé à tisser des liens.

Un squat qui a été muré lundi 16 avril : son ouverture était illégale.

Un squat qui a été rendu inhabitable : BMH a prévu d'y faire des travaux pour des logements sociaux.

Un squat qui a été démantelé : 11 adolescents ont été jetés à la rue sans solution de relogement.

Se seraient-ils appelés Kevin, Jordan, Pierre, Alexandre, Jean-Baptiste, Charli, etc., c'eût été l'objet d'un tollé national et d'un beau scandale dans les médias !

La situation des mineurs isolés en France et à Brest

Les mineurs isolés sont de plus en plus nombreux parmi les migrants : d'après le ministre G. Colomb (*France Inter le 11 février dernier*) en 3 ans, ils seraient passés de 4000 à 15 000 ; 60% d'entre eux « ne sont pas reconnus mineurs », dit-il. Le pourcentage est sans doute plus élevé.

Leurs pays d'origine, n'étant généralement pas en guerre ouverte, sont considérés comme « sûrs » ; ces jeunes ne peuvent être ni réfugiés ni demandeurs d'asile.

Mais s'ils sont mineurs, l'Etat doit les prendre en charge, comme tout enfant sans famille : ils sont alors confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) du département dont ils dépendent.

Alors, depuis 2 ans, leur minorité est de plus en plus difficile à faire reconnaître .

Dans le Finistère, le CDAS (Centre départemental d'action sociale) met à l'abri en hôtel les jeunes se déclarant mineurs qui arrivent, et doit évaluer ensuite par des entretiens successifs leur minorité potentielle. Si cette évaluation n'est pas négative le tribunal doit être saisi. Jusqu'à récemment, le procureur de Brest demandait alors systématiquement ou presque :

- la vérification des papiers, s'ils en ont;
- la pratique de tests médico-légaux.

A Brest, aujourd'hui , 130 jeunes migrants attendent à l'hôtel que l'on statue sur leur minorité, parfois depuis des mois. Car la réponse du procureur de Brest est longue à venir. Elle est souvent négative : vérifications faites, leurs papiers ne sont pas faux mais il manque un tampon au dos, les radios osseuse et dentaire (*pratique contestée par tout le corps médical, la marge d'erreur étant de plus ou moins 2 ans*) leur donnent plus de 18 ans...

Quand le CDAS ou, le plus souvent, le tribunal ne les reconnaît pas mineurs, ces jeunes doivent quitter l'hôtel où ils ont été mis à l'abri. Ils deviennent des « mijeurs ».

Quand absurdité rime avec inhumanité...

Comment qualifier une telle destruction de conditions d'hébergement déjà indignes ?

C'est absurde : la maison squattée appartenait au parc public de la ville, elle était inoccupée ; qu'elle permette de répondre à une situation d'urgence ne coûtait rien à personne. Par contre, faire intervenir les forces de l'ordre et le personnel de BMH pour évacuer le bâtiment et le rendre inhabitable a un coût certain pour la collectivité.

D'autant plus absurde qu'il n'y avait pas d'urgence à vider cette maison. Gageons que, BMH étant lié par le code des marchés publics, il ne s'y passera rien avant plusieurs mois.

D'autant plus absurde aussi que personne, parmi ceux qui entourent ces jeunes, n'a pensé que cette maison puisse être une solution d'hébergement durable. A la demande d'Adjim, une rencontre avait eu lieu deux mois auparavant à ce sujet avec des représentants de la municipalité pour essayer de trouver collectivement des solutions durables à l'échelle des besoins, une autre devait suivre prochainement.

Sans parler des dégâts psychologiques causés par une « maltraitance » supplémentaire auprès d'adolescents déjà fragilisés par leurs parcours (*voir encadré*) puis par les suspicions de mensonge, les dénis d'identité, la précarité auxquels ils sont confrontés depuis qu'ils sont en France. Là, ce n'est plus d'absurdité, mais d'inhumanité qu'il s'agit.

L'attente interminable et l'incertitude sur leur sort les empêchent de dormir, les cauchemars sur ce qu'ils ont vécu durant leurs voyages les réveillent... Ils avaient au moins un refuge où ils se sentaient à l'abri, aujourd'hui ils vivent avec en plus la peur au ventre, la peur de se retrouver à la rue, seuls face à ses dangers, comme lors de leur arrivée en France.

Taper « Intégration », réponse code « Erreur système »

France, patrie des droits de l'homme? Ils l'avaient entendu dire, beaucoup y croyaient, et étaient persuadés que la protection et la scolarisation des enfants y allaient de soi...

« Liberté, égalité, fraternité » ? Ils ont compris tout seuls que ce n'est pas pour eux...

Ces jeunes comme les autres « mijeurs » que les associations ont pu loger, ou ceux qui attendent que l'on décide de leur sort à l'hôtel, n'attendent qu'une chose : aller à l'école, apprendre un métier. Ils ont raison, c'est le seul sésame pour se construire un avenir ici ou ailleurs. Leur volonté est démesurée, comme sont démesurés les délais et obstacles à leurs inscriptions tant qu'ils ne sont pas reconnus mineurs et pris en charge par l'ASE.

Tout est à l'avenant : le système semble organisé pour qu'ils aient le moins de chances possibles de réussir à s'intégrer (à l'instar de ce qui se passe pour les autres migrants.) Les organes d'exécution du pouvoir vident de sens les principes qui fondent notre démocratie, et de crédibilité la parole publique. Que la justice mette parfois 18 mois à décider d'une minorité par essence éphémère tiendrait d'une farce digne de Molière si, pour ceux qui y sont confrontés, ce n'était une tragédie : leur avenir dépend de cette reconnaissance... à temps!

Pour les jeunes migrants isolés, tout retour en arrière est impossible à court terme. Ce sont des adolescents qui ont été détruits, et qui se reconstruisent avec les repères qu'ils peuvent trouver ici. Les renvoyer dans leurs pays aussi démunis que quand ils l'ont quitté serait les condamner : au mieux personne ne les attend et ils y seraient ostracisés pour avoir échoué, au pire on ne veut pas qu'ils reviennent et ils y seraient, en plus, en danger.

Nos politiques peuvent sûrement mieux faire que laisser ces adolescents en pâture à des réseaux dangereux, pour eux comme pour nous ; la ville, la société auraient tout à y gagner.

Yveline Pallier, avril 2018

Membre des associations Adjim et Solami

Note : dans de nombreuses villes françaises moins excentrées que Brest, dormir dans la rue est la règle pour trop de migrants, y compris mineurs ; à Nantes, où il y aurait plus de 300 migrants dans des squats insalubres, la municipalité vient d'annoncer l'ouverture de 150 places d'hébergement inconditionnel, en partie, dans un premier temps, dans une maison de retraite désaffectée.

A ceux qui font les lois en notre nom

Seuls ceux qui ont eu la chance de naître dans un pays « développé », ou quelques riches des pays pauvres, ont le droit et parfois l'envie et les moyens de parcourir le monde à leur guise.

Sinon, on part le plus souvent au péril de sa vie. Quand on est jeune, on part parce qu'on n'a plus rien à perdre... ou plus rien à vivre là où on est né. On part pour fuir l'insécurité sociale, les maltraitements et violences familiales, voire les tentatives de meurtre après le décès d'un ou des parent(s). On ne part pas d'ailleurs, on « quitte » : sa famille, ses amis, sa culture, son mode de vie, ses habitudes, sa langue. On quitte un pays où on n'a aucun droit ou presque, un régime qui semble n'avoir ou ne savoir que faire de sa jeunesse.

La plupart des jeunes migrants isolés viennent d'Afrique de l'Ouest, ils ne cherchaient pas forcément à venir en France. Guinée, Côte d'Ivoire, Mali... ils ont « quitté », ils ont avancé... Sénégal, Burkina, Niger... ils n'y avaient pas leur place, ils ont avancé... Algérie, Maroc, Libye... ils ont travaillé, ils ont été emprisonnés, battus, torturés... Méditerranée... ils ont embarqué parfois de force, ils ont traversé... Espagne, Italie... ils parlaient plus ou moins français, ils sont partis en France...

Eux ont survécu, en ayant vu mourir plusieurs de leurs compagnons de route. Beaucoup ont découvert en Lybie les tréfonds de l'inhumanité, tous ont vécu en Méditerranée la terreur de ne pas s'en sortir vivants. Personne ne voudrait que ses enfants subissent ce que ces jeunes ont subi.

On n'a pas arrêté, on n'arrêtera pas les migrations. Elles ont toujours fait partie de notre histoire. Incantations envers les pays d'origine, hot-spots et arrangements honteux avec des régimes oppressifs ou pire, obstructions au sauvetage en mer, fermetures de frontière, menaces d'expulsion : le résultat le plus tangible de nos politiques migratoires, c'est plus de passeurs et de réseaux mafieux, plus de morts sur les routes et en mer, plus de fragilisation pour l'Europe, de renoncements pour nos démocraties, plus de motifs pour nous d'avoir honte.

Il n'y a pas de hordes déferlantes : les migrations vers l'Europe ne représentent que **??%** du flux mondial, mais la Méditerranée est devenue le plus grand cimetière de migrants au monde (67% des décès connus, dont 1/4 d'enfants, d'après l'ONU.)

A vous qui faites les lois en notre nom, que répondrez-vous, que pourrons-nous répondre à nos enfants, à nos petits-enfants, quand ils demanderont « Qu'avez-vous fait? Qu'avez-vous laissé faire? »

A Brest, deux associations s'occupent plus particulièrement de ces jeunes :

SOLAMI (solamibrest.jimdo.com), qui héberge 16 « mijeurs » dans 3 appartements, a besoin de bénévoles pour aider au fonctionnement quotidien de ces logements ;

ADJIM (adjimcontact@disroot.org) coordonne des actions d'accompagnement éducatif et social auprès de tous les jeunes en attente, et cherche des hébergeants pour les « mijeurs » qui n'ont pas trouvé de place à SOLAMI.

Voir aussi le site « reseaumigrantsbrest.fr »